

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 230500395-GL déposée le 17/05/2023, M. NOVE KOMI ELI, profession Autres spécialistes de l'enseignement et de la formation, demeurant et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 08ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODOBAWOU et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500441-GL déposée le 22/05/2023, M. DERMANE MOUTALA, profession Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Adoglové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la propriété ASSIMADI, au Sud et à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété DERMANE Moutala.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500442-GL déposée le 22/05/2023, M. AFOLAATTA YAO, profession Herboriste, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATANDJI Djisseko et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500443-GL déposée le 22/05/2023, M. TCHARA MANZAMA, profession Directeur Commercial, demeurant à Lomé et domicilié Apéssito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 92ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tsivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et au Sud par la propriété DZIVON et à l'Ouest par la propriété ZOGLI Kodjo Gato.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500444-GL déposée le 22/05/2023, M. NOUKPETOR Kossi Tonyeli, profession Retraité, demeurant à APEYEME et domicilié à APEYEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 77ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 8m, au Sud par le lot n° 921B, à l'Est par une rue de 20m et à l'Ouest par le lot n° 922.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500445-GL déposée le 22/05/2023, M. NOUKPETOR Komivi Gameli, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 921A, à l'Est par une rue de 20m, à l'Ouest par le lot n° 922 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500446-GL déposée le 22/05/2023, M. AFATSAO KOMLAN, profession Profession pour particulier, demeurant à et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Yewepe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBOKOU Akouvi et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500447-GL déposée le 22/05/2023, M. AKAKPO SILETE KOKOU, profession Chauffeur, demeurant Lomé à et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 91ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato-Viébé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété GNATIKAN et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500448-GL déposée le 22/05/2023, M. TIEM KANKPENANDJA, profession Juristes, demeurant à Lomé et domicilié à AWATAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 14ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avékponou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues non dénommées de 14 m et de 18 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété KPESSOU Agblessessi et ADJELI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500449-GL déposée le 22/05/2023, M. ZANTEY ECOUE, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AGBOWATSI Hoenyedzi, à l'Est par la propriété BOKORVI Kodzo et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500450-GL déposée le 22/05/2023, M. ANTHONY Selom Kodjo S., profession : Conducteur d'engins Lourds, demeurant à Lomé et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpéssi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DE SOUZA Komlan et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500451-GL déposée le 22/05/2023, M. AGBOKOU KOAMIVI, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Hountigome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DEGBE Amavi et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500452-GL déposée le 22/05/2023, M. AYEBOUA KANGNI, profession : Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO DAGUE, connu sous le nom de Assévénou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété Alougba Christine WETAMEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500453-GL déposée le 22/05/2023, Mme AGBO DELALOM GLORIA, profession Elèves, demeurant Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 31ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Koutchigblé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par les lots n° 50 et 51.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500454-GL déposée le 22/05/2023, M. NABIYOU ESSO-YOMEWE, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpokpomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBAGA Kossi et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500455-GL déposée le 22/05/2023, Mme DONI DAMBOUAME, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adétikopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 41ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGODE Tsévi, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété PIDABI Pawoubadi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500456-GL déposée le 22/05/2023, M. ZAMBA STEPHAN, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à GBONVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 64ca situé à AGOENYIVE GBONVE, connu sous le nom de Gbonvé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné à l'Est par une rue existante de 14m, à l'Ouest par la propriété EDORH Yawo Agbéviadé et la propriété DOUVON Kokou, au Sud par la propriété DOUVON Kokou et au Nord par la propriété EDORH Yawo Agbéviadé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500457-GL déposée le 22/05/2023, M. SODOGA KODJOVI ERIC, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Wittti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété FINI Kokou Michel et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500458-GL déposée le 22/05/2023, M. DJISSENOU KOSSIALOWONOU, profession Employé, demeurant aux USA et domicilié à NEBRASKA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à SEGBE, connu sous le nom de Zanvé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AFLAGAH K. et à l'Est et au Sud par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500459-GL déposée le 22/05/2023, M. NABEDE HODALO PIDENE BE EPSE AGODA KOUSSEMA, profession : Cadre de Banque, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE VERS HOTEL LA BASE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 08ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SIKA Dzinekou, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par un passage de 8 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500460-GL déposée le 22/05/2023, M. YENDE KOKOU, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoènyivé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété VIGNO Yawo et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500461-GL déposée le 22/05/2023, M. TOULASSI Koffivi, profession Fonctionnaire de police, demeurant à Aného et domicilié à KPESSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à ANEHO AGOVOUDOU, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MLAPA Lydia Ahoéfa et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500462-GL déposée le 22/05/2023, M. AKAKPOVI TEKO HANVI, profession Sans profession, demeurant à Aného et domicilié à Agbata, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 67ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Vego, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AMELEWONOU Afangnekossou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500463-GL déposée le 22/05/2023, M. FIADEVAH KOKOUVI, profession Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à NON LOIN DE LA MOSQUEE DE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agoute Awan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZOKLI KLOMEGAN et au Sud par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500464-GL déposée le 22/05/2023, M. FIADEVAH KOKOUVI, profession Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à NON LOIN DE LA MOSQUEE DE ZOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agoute Awan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par des rues en projet de 14m chacun, au Sud par une rue en projet de 16m et à l'Ouest par la propriété ZOKLI KLOMEGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500465-GL déposée le 22/05/2023, M. KANLANFEYI MAHAMADOU, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE DEMAKPOE VERS EPP, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpéta-Djogbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBONOUNOTOR A. et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500466-GL déposée le 22/05/2023, M. OURO-AMAOU ESSOFA, profession Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Gbankui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WODETOR et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500467-GL déposée le 22/05/2023, Mme BENTO ABIBA F JULIENNE, profession Directrice de société, demeurant à Lomé et domiciliée à AGBALEPEDOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 71ca situé à AMADAHOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 138 et 141 et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500468-GL déposée le 22/05/2023, M. SAHENUO Kossi Amagbe Prudencio Francisco, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KOKOU et KOKOU Dandoto et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500469-GL déposée le 22/05/2023, Mme GUMEDZOE Awla Akua, profession Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à DEMAKPOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 53ca situé à LOME SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété HOMAHOO et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les propriétés Kokou DANLO, KAGLAN et GNAKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500470-GL déposée le 22/05/2023, M. AGBOVI DOSSE, profession Comptable Assistant, demeurant à Aného et domicilié à GLIDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 69ca situé à GLIDJI, connu sous le nom de Adjégan Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par le lot n° 118, à l'Est par le lot n° 115, à l'Ouest par le lot n° 117B et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500471-GL déposée le 23/05/2023, M. KOFFI KOMLA WOEDE, profession : Technicien en Communication, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi Amindji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété KOUDAWO N'Koali Komlan, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par la route KPESSI AMINDJI de 14m et à l'Ouest par la propriété AMOU-GANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500472-GL déposée le 23/05/2023, M. M'LAGANI D K BONIFACE, profession Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à ADETIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 12ca situé à ADETIKOPE ADOGLOVE, connu sous le nom de Miagani Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété MLAGANI et à l'Ouest par une route de 32m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500473-GL déposée le 23/05/2023, M. SANT'ANNA Habib, profession Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de Abalo Kondji, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKLU-AGUMEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500474-GL déposée le 23/05/2023, M. SANT'ANNA ISSA, profession Infirmier, demeurant à Lomé et domicilié à YESUVITO, NON LOIN DU CARREFOUR YESUVITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à GLIDJI ABALO KONDJI, connu sous le nom de Eklu Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKLU-AGUMEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500475-GL déposée le 23/05/2023, M. DJADOU AKOKO, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domicilié à N'kafu, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de Abalo Kondji Eklu Kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité EKLU-AGUMEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500476-GL déposée le 23/05/2023, M. KPEKPASSE-SIDI ABDEL-SAMOUDINI, profession, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 92ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AKATO Koami et à l'Est par la route KOHE ZONOUSIME de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500477-GL déposée le 23/05/2023, M. AGBALA TCHAMSE, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOLIKO et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500478-GL déposée le 23/05/2023, M. ABASSA Yaovi Dodji G., profession Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à ATIKOUME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wougomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ADJALEVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500479-GL déposée le 23/05/2023, Mme KINVI ADAKOUVI M EPSE SEGBENOU, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à Sanguéra ZOPOMAHE, connu sous le nom de Dekame, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et Ouest par des rues existantes de 14m et au Sud et Est par la collectivité DZAKPA-GAGBAN ALLA .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500480-GL déposée le 23/05/2023, Mme KINVI ADAKOUVI M EPSE SEGBENOU, profession : ménage, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 66ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par le lot N°372 et N°372, au Sud par le lot 377, à l'Est par le lot 375 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500481-GL déposée le 23/05/2023, M. ABOTCHI KOMLAN, profession revendeurs, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500482-GL déposée le 23/05/2023, M. KODJO DOSSOU BRUNO , profession Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à NUKAFU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO-GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 1541A et 1542A, au Sud par les lots n° 1549 et 1550-1542C, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 1541A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500483-GL déposée le 23/05/2023, M. NUGLO KOFFI, profession Agent de crédit, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité WOUASSI et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 20 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500484-GL déposée le 23/05/2023, Mme BARBEN LETTI EBIA, profession Styliste Modéliste, demeurant à Lomé et domiciliée à Novissi, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de Tokoin Tamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par le lot n° 50, à l'Ouest par le lot n° 57, au Sud par la rue de SOUZA de 20m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500485-GL déposée le 23/05/2023, M. KOUGBADJOR KOFFI JOACHIN, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à sogbossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGBAGNO KOPE, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la collectivité AGBANYO, à l'Est par la propriété AGBANYO Amedonou, au Sud par une rue de 14 m et à l'Ouest par la collectivité TENGUE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500486-GL déposée le 23/05/2023, M. BOTSOE KOMLA MAWUFEMO, profession Salarié, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 65ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUSSOUNOUKPE Akouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500487-GL déposée le 23/05/2023, Mme HOUETO EPSE MESSAN ANASTASIE FELICITE ZINHOUE, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domiciliée à VAKPOSSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 98 A et 99B, à l'Est par les lots N° 98 A et 99 B et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500488-GL déposée le 23/05/2023, M. AMEGANVI KANGNI EKUE, profession Chargé de protocole, demeurant à Lomé et domicilié à BE CHATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 70ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété AMEGAN Djo, à l'Ouest par une rue en projet de 12m et à l'Est par la propriété ZIGA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500489-GL déposée le 23/05/2023, M. MAKOUVIA Kokou Ferdinand, profession Artiste plasticien, demeurant à Lomé et domicilié à BÊ KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de Hédzranawoé, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par le lot n° 58, à l'Ouest par le lot n° 54 et au Sud par le lot n° 57.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500490-GL déposée le 23/05/2023, M. DZIDO MIGBODJI YAOVI, profession Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJODJI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500491-GL déposée le 23/05/2023, M. EDOH KOSSI DELALI, profession Cultivateurs, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 79ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots N° 1700 et 1699 B, à l'Est par une rue de 20 m, au Sud par un lot non numéroté et à l'Ouest par le lot N° 1703.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500492-GL déposée le 23/05/2023, Mme AGUESSOU AKOUELE EPOUSE EDORH-DAMLIN, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à BE KLIKAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Atsanvedo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et à l'Est et au Sud par la propriété HOUNAKE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500493-GL déposée le 23/05/2023, M. TENUDA-EKLOU BADAGBO KOSSI A., profession Retraites, demeurant à Lomé et domicilié à LOM-NAVA VERS EGLISE DE PENTECOTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 20ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété DASSOMO, à l'Ouest et au Sud par des rues non dénommées de 14m chacun et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500494-GL déposée le 23/05/2023, M. FOLY FLORENT ISIDORE, profession Ingénieurs et assimilés, non classes ailleurs, demeurant à et domicilié à ADIDOGOME IPG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à DAGUE, connu sous le nom de Dagué, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATAYI Amaté Salomon.

Ils déclarent que ledit immeuble appartient à FOLY FLORENT ISIDORE et MENSAH Stella Mathoutina épouse FOLY et n'est à leur connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500495-GL déposée le 23/05/2023, M. BODJONA ESSOZIMNA, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à VERS STATION TOTAL TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 83 A, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 12 m et de 10 m et à l'Ouest par les lots N° 82 et 87.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500496-GL déposée le 23/05/2023, M. OUAGOU Betiya, profession Juristes, demeurant à Lomé et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété BALI Kossi B. et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500497-GL déposée le 23/05/2023, M. WODOTSE-ADU KOMI AFELETE, profession logisticien, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ALOULE et à l'Ouest par une rue de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500498-GL déposée le 23/05/2023, M. MOTIEH KOKOU JEAN, profession Cuisiniers, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMOGBLOGNANAN D. G. et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500499-GL déposée le 23/05/2023, M. DETCHINLI YAWOVI WILL, profession Expert-comptable, demeurant à et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété AGBODJO ADONKO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500500-GL déposée le 23/05/2023, M. DETCHINLI YAWOVI WILL, profession Expert-comptables, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Yotikpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AGBODJO ADONKO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500501-GL déposée le 23/05/2023, M. TCHEINTI-NABINE TCHANDIKOU, profession Géographe, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Adétikopé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et Ouest par la propriété ADOKOU et à l'Est par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500502-GL déposée le 24/05/2023, Mme OURO-GBELE KASSIMOU, profession Maçon, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGNON et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500503-GL déposée le 24/05/2023, M. KODJOLO MAGNOUWEREOU, profession Electriciens, demeurant à Lomé et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZOGLI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500504-GL déposée le 24/05/2023, M. HAIDARA LALLA MARIAM, profession, demeurant à Lomé et domicilié à PRES DE LA POSTE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité MALIENNE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 18ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apedokoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AHIAGUE Awechigbè, à l'Est par la propriété GALI Amouzou, à l'Ouest par la propriété SALAMI Nadjimou et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à SCI IDRISSIA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500505-GL déposée le 24/05/2023, M. ANATO SEDO, profession Menuisiers, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 27, à l'Est par le lot n° 30, au Sud par le lot n° 28B et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500506-GL déposée le 24/05/2023, M. EZIH KODJO TETE, profession Profession pour particulier, demeurant à France et domicilié à paris, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Agbéliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDZE et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500507-GL déposée le 24/05/2023, Mme SIDIBE ROUBATOU, profession Technico-commerciale, demeurant à Lomé et domiciliée à Amadahomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 02ca situé à AMADAHOME, connu sous le nom de Amadahome, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1385 bis, 1386 et 1383.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500508-GL déposée le 24/05/2023, Mme KOFI-KRAH KONADU AKOSUA, profession Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers KLOMEGAN et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500509-GL déposée le 24/05/2023, M. AYENAM DOTINE, profession Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 13ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpota Bedjime, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIKEM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500510-GL déposée le 24/05/2023, M. PAGNA KOBILE, profession Ingénieurs Génie civils, demeurant à Lomé et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété FIADEVI Daniel et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 16 m et de 25 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500511-GL déposée le 24/05/2023, M. COMMISSAINT Doh Comlan, profession Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE ASSIGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca situé à Vakpossito, connu sous le nom de Nanégbé Assigome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé3 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot 754, à l'Est par le lot 752 et à l'Ouest par le lot 755A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500512-GL déposée le 24/05/2023, Mme SODJEDO EDOH, profession ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à AKODESSEWA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 83ca situé à LOME KLOBATEME, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 20 m et à l'Est et au Sud par la collectivité ZIGAN ATTIKPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500513-GL déposée le 24/05/2023, Mme AWIMAH ALEMO, profession douanier, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 97ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Atiémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DRAH Tomy Adu Martin et au Sud par une rue de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500514-GL déposée le 24/05/2023, M. DIOGO AHLONKOR, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Telessou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO SEGBEGAN, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 554 A, 555 et 556 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500515-GL déposée le 24/05/2023, M. KOKOTE YAO KUMA, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 30ca situé à AFLAO LANKOUVI, connu sous le nom de Lankouvi, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MEDJINEKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500516-GL déposée le 24/05/2023, Mme ALAKI KOUTENGUEM, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à ADETICOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété TCHIVAGNO Yawovi et TCHIVAGNO Kossi, à l'Est par la propriété PARGO et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500517-GL déposée le 24/05/2023, M. KESSOUGBO Yawo Claude, profession Comptable, demeurant à AGBONOU CAMPEMENT et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca situé à AFLAO SAGBADO SEGBEGAN, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DANFLISSO et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500518-GL déposée le 24/05/2023, M. SOEDJEDE KODJO, profession Analyste Programmeurs, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de Avoémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZODZI et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500519-GL déposée le 24/05/2023, M. KOUDADJOU ABEL OLAGUNLE, profession vulgarisateur, demeurant à Lomé et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 00ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité DOSSOU ASSILEVI et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500520-GL déposée le 24/05/2023, M. AMETO TCHALLA FIAGNO, profession Médecin Lomé, demeurant à et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EFIA Kossi Gérome et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500521-GL déposée le 24/05/2023, M. BATITA DILORA, profession Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 96ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Agoè-Nyivé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 424, au Sud par le lot n° 428, à l'Est par le lot n° 426 bis et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à BATITA DILORA, BATITA BASSO'OMA, BATITA EPIPHANIE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500522-GL déposée le 24/05/2023, M. AGBODOHO Teko Dometo, profession particulier, demeurant à Lomé et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATTILA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500523-GL déposée le 24/05/2023, M. AJAVON AYIKOE ADJE-WODA, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Wuiti, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 08ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé Dévikinmé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par la propriété des htiers Narcizio A. V. d'ALMEIDA, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 16 m et de 14 m et au Nord- Ouest par la collectivité AGBEGBLOGNA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Société ASSOCIATION KommTOGOgehweiter et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500524-GL déposée le 24/05/2023, Mme AKOVI AFIAVI ADJELE, profession Retraitee, demeurant à Lomé et domiciliée à BASSADJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Afiadegnignban Agbavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAWO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500525-GL déposée le 24/05/2023, Mme LAWSON-AVLA ATEKLE MASSAN K Epse ADANLETE, profession Retraité, demeurant à Lomé et domiciliée à YOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Yokoè Agblégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété TOGBUI Nyalete et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500526-GL déposée le 24/05/2023, M. AKOUETE ASSIONGBO A M, profession Entrepreneur, demeurant à Allemagne et domicilié à BE ATTIKPA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TONATO Comlavi Roger et au Sud par une rue de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500527-GL déposée le 24/05/2023, M. NADKONABA MOUBARIKE, profession Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à VAKPOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZANTE et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500528-GL déposée le 24/05/2023, M. NARKONABA IDRISSE, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE ASSIYEYE VERS L'EGLISE DES ASSEMBLE DE DIEU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SOGBOSSITO, connu sous le nom de Nyamassi Zogbegan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 20 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété MAGLO Doh Dodzi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500529-GL déposée le 24/05/2023, M. BANCE Dubour Mohamed I., profession Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à SANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la route SANGUERAATHIEME de 28m, à l'Est par la propriété GATOR Kokouvi et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500530-GL déposée le 24/05/2023, M. KOMBATE N'GAH B., profession Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Djidjole, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 4B, au Sud par le lot n° 7, à l'Ouest par le lot n° 3 et à l'Est par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500531-GL déposée le 24/05/2023, M. KLOU BONGON KOMI MAWULE, profession Frigoriste, demeurant à Lomé et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 61ca situé à APEDOKOE, connu sous le nom de Ziomelokopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété MORGANOO-AZANLEDJI et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500532-GL déposée le 24/05/2023, M. KOFFI EKLOU AYAWO N, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à TELESSOU, connu sous le nom de Elavagnon, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud et à l'Est par les lot 2430 et 2429B et à l'Ouest par le lot N°2427A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500533-GL déposée le 24/05/2023, M. KOFFI EKLOU AYAWO N, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca situé à Legbassito, connu sous le nom de Atiéomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEBLE et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500534-GL déposée le 24/05/2023, M. LOOKY TCHAPO, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE SORAD, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Woudiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AKPLOTA et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500535-GL déposée le 24/05/2023, M. ESO KOKUVI, profession revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé-Atsanvé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOE, connu sous le nom de Klévé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 94 et 95, à l'Est par le lot n° 97, au Sud par le lot n° 92 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500536-GL déposée le 24/05/2023, M. TOUGAN Kodjovi Delali, profession revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GBAMA et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500537-GL déposée le 24/05/2023, M. DOSSOU GBOLOWOU ANDRE, profession Directeur de société, demeurant à AMADAHOME et domicilié à DERRIERE CENTRE DE FORMATION BANCAIRE CFB, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca situé à TOGGLEKOPE, connu sous le nom de Alinka, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité DANSOMON et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500538-GL déposée le 24/05/2023, M. MAVOUNGOU GUY ALAIN, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à BE CHATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 28a 74ca situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de Tamagni, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ASSAH, au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 20 m et au Nord-Ouest par la propriété KOUMASSI Wonou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500539-GL déposée le 24/05/2023, Mme AWUI RAMATOU, profession Pharmaciens, demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dangbessito Zogbétonou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité FOSSOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500540-GL déposée le 24/05/2023, Mme DAGAN AMEYO, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédogan, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue existante de 14 m, à l'Ouest par la propriété AFADEMON, au Sud par la collectivité BLOWADAN et à l'Est par la propriété KOUDONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500541-GL déposée le 24/05/2023, Mme ATTITCHO FAFA JACQUELINE, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 57ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tchawuime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et au Sud par la propriété TOGBENOU Kodjo, à l'Est par la Route Adjoguidi- Ayeto Sawuime de 20 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500542-GL déposée le 24/05/2023, Mme DAGAN AMEYO, profession Sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AFADEMON, à l'Est par la propriété KOUDONOU et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500543-GL déposée le 24/05/2023, M. YACOUBA S M BASSIROU, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 675, à l'Ouest par le lot n° 668B et à l'Est et au Sud par des rues non dénommées de 12m chacun.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500544-GL déposée le 24/05/2023, M. AGBAH KOAMIVI, profession Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 40ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Sagbado Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par les lots n° 945 et 947, à l'Est par le lot n° 948, à l'Ouest par le lot n° 946 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500545-GL déposée le 25/05/2023, M. SAKPONOU ANANI, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à AGBAVI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Houndiké, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPESSOU Agbelessessi et à l'Est par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500546-GL déposée le 25/05/2023, Mme VIEIRA AKOUAVI M-MARIE, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AGOENYIVE FIOVE, connu sous le nom de Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 679, à l'Est par le lot n° 681, au Sud par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par les lots n°s 676 et 677.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500547-GL déposée le 25/05/2023, M. ATIKPO KOSSI SEWONOU, profession Employé de commerce, demeurant à Lomé et domicilié à SAGBADO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et au Sud par respectivement les propriétés RAYMOND et AMEGNIHA Ablavi, à l'Est par une rue de 14 m et à l'Ouest par la propriété ZIKPIKPOWO Soussou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500548-GL déposée le 25/05/2023, M. KPOGO KOFFITSE ATAKUMA, profession commercial, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500549-GL déposée le 25/05/2023, M. WOYIVO KOSSI , profession Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DU CHR DE KPALIME, KPALIME CHATEAU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Logoté, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOGAN et au Sud par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500550-GL déposée le 25/05/2023, M. DOGBE-TSOGBE KOKOU DELALI, profession Expert-comptable, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME AVENOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Ablogomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 720 B, 732 et 719.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500551-GL déposée le 25/05/2023, M. ESSO-WAVAINA Moustapha, profession Economiste, demeurant à AGOE et domicilié à AGOE ANOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 22B1, à l'Est par le lot n° 21, au Sud par le lot n° 24 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500552-GL déposée le 25/05/2023, M. LANTSU KUMA MAWUSI, profession Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ETSE DAMAGNY et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500553-GL déposée le 25/05/2023, Mme DOSSOU MYJO AFEFA YAWA, profession Salarié de banque, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE MADJIKPETO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 67ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KINI et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500554-GL déposée le 25/05/2023, M. SOKPO KOKOU AGBEGNINO, profession Chef d'entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à KEGUE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 67ca situé à LOME TOKOIN HEDZRANAWOE, connu sous le nom de Hédzranawoe, préfecture de Golfe, commune de Golfe2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 814, 805B et 804 et au Sud par la Rue des Marcerons de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500555-GL déposée le 25/05/2023, M. BAKA Peyi, profession Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à TOGBLEKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Akoin, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AZOUMAH et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500556-GL déposée le 25/05/2023, M. BADAHPENDOU DIHEZA, profession Logisticien, demeurant à Lomé et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 89ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 816, à l'Ouest par le lot n° 818, au Sud par le lot n° 819B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500557-GL déposée le 25/05/2023, M. KAIZA KOFFIVI LOUIS, profession Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Awatame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 8, 12 et 9 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500558-GL déposée le 25/05/2023, Mme ABINON AKOUA, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à AWATAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé Amégansi-kopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGBAKA, au Sud, à l'Ouest et au Nord par la propriété LOCOH et à l'Est par une rue existante de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500559-GL déposée le 25/05/2023, M. PAMPANDJA BILA IBRAHIME, profession Soudeurs, demeurant à Lomé et domicilié à APEDOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 73ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Togblékopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAKA Dosseh et à l'Est par une rue de 25m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500560-GL déposée le 25/05/2023, M. TCHANI WADOU AGOUDA, profession Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété GONNY Massan et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500561-GL déposée le 25/05/2023, Mme BAWASSA MAYAKUBE B, profession Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à AVEDJI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGOUZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500562-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à LOME AGOENYIVE FIOVE, connu sous le nom de Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1080, 1082 et 1084 et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500563-GL déposée le 25/05/2023, M. TCHAMDJA BAWUBADI MALAKI, profession Ingénieurs Génie civils, demeurant à AGOE et domicilié à AGO KOFFIPANO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 01ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Lotissement Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 676 Bis, à l'Est par le lot n° 677, à l'Ouest par le lot n° 675 et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500564-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 22ca situé à LOME AGOENYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1122 bis, 1125 bis et 1123 bis et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500565-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Kitidjan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots n° 262 et 263, au Sud par le lot n° 265B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500566-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1101A et 1100, à l'Est par une rue de 20 m et au Sud par la Route Agoènyivé-Mission Tové de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500567-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Gendarmerie Nord, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par le lot n° 590, à l'Est par le lot n° 591 et à l'Ouest par le lot n° 587.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500568-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Nouveau Marché, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1000, 1002 et 1004 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500569-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 74ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots N° 1195 et 1194, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 1197 et 1199 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500570-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 02ca situé à LOME SANGUERA, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la Route Agoènyivé- Sanguéra de 28 m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AYISSOU Trepoupou et au Sud par une rue existante de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500571-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca situé à LOME AGOENYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 413 et 414, au Sud par un passage de 6 m et à l'Ouest par la Route Agoènyivé- Mission Tové de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500572-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 97ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Fiové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 35, à l'Est par le lot n° 38, au Sud par une rue existante de 16m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500573-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 65ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kpodohoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Sud par une rue non dénommée de 14m, au Nord par la route AGOE NYIVE MISSION TOVE de 20m, à l'Est par le lot n° 67 bis et à l'Ouest par le lot n° 66.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500574-GL déposée le 25/05/2023, M. AKATO Kokou, profession Revendeur, demeurant à AGOE NYIVE et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 02ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kpodohou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la route AGOENYIVE MISSION-TOVE de 20m, à l'Est par le lot n° 69, au Sud par le lot n° 68B et à l'Ouest par le lot n° 67.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500575-GL déposée le 25/05/2023, M. AMENOFÉ Bossou Ata Kofi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la réquisition n° 40228, à l'Est et au Sud par la propriété DJOBO Tété Eric et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500576-GL déposée le 25/05/2023, M. BITAKO MAWOMBE BATO GMA, profession : géomètres, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de Zogbegan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HONKOU et à l'Est par une rue existante de 28 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500577-GL déposée le 25/05/2023, M. ANKRAH NII KPAKPOVI, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca situé à AGBODRAFO ALLAGLO- KOPE, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUSSEH Kossividji et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500578-GL déposée le 25/05/2023, M. GONE KOKOU, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Amedenta, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LONHOGAN Kossi N'Krumah et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500579-GL déposée le 25/05/2023, M. MASSINA ALAKWE, profession Inspecteur des Douanes, demeurant à AGOE DALIKO et domicilié à RUE DU CAMP GP AGOE DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA ATTIDJIN, connu sous le nom de Tovémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Sud par la route n°5 LOME-KPALIME de 70m et au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADRAKY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500580-GL déposée le 25/05/2023, M. MADJA KOFFI SEMEHO, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca situé à BE EST, connu sous le nom de Attiegou, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AMETEPE, au Sud par le T. F. n° 42301 et à l'Ouest par la route d'Attiegou de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500581-GL déposée le 25/05/2023, M. AGBANZO ESSEAM, profession Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Kleme Tokonou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété DOGBEVI, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et au Sud par la propriété KLOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500582-GL déposée le 25/05/2023, M. BRANGAMA DIERAN, profession Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougomé Dékpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADENYEHA Edry, à l'Est par la propriété ADAGNAHA Agbénowoko et au Sud par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500583-GL déposée le 25/05/2023, Mme GAFFA Azia Nadjat, profession Particulier, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 48ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Hoedakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une voie express de 80m, à l'Ouest par une rue de 10m, au Sud par le lot n° 2 et à l'Est par le lot n° 1B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500584-GL déposée le 25/05/2023, M. BRANGAMA DIERAN, profession Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à TOTSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 92ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 1687A et 1687B, au Sud par les lots n° 1688bis A et 1688bis B, à l'Est par les lots n° 1686A et 1686bis B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500585-GL déposée le 25/05/2023, M. TAGBA ABDU WASSIROU, profession Médecin, demeurant à Lomé et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Sayémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AZIABLE et SEKLE, au Sud par une rue non dénommée de 10m et à l'Est par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500586-GL déposée le 25/05/2023, M. MARTELOT CLEMENT KOFFI, profession Electricien du bâtiment, demeurant en France et domicilié à AMOUTIEVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 61ca situé à LOME KLOBATEME, connu sous le nom de Klobatemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAGBA et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500587-GL déposée le 25/05/2023, M. PALOUKI ESSOYOMEWE, profession employés d'hôtel, demeurant à Lomé et domicilié à Togblekopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Zilidji, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATOR et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500588-GL déposée le 25/05/2023, Mme YAO BANIE, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Agossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par la Route Mission-Tové-Agossito de 30 m, à l'Est et au Sud par la propriété AGBADAN et à l'Ouest par la propriété KLOUVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500589-GL déposée le 25/05/2023, Mme NAGNOUMA Nafissatou, profession Gendarme, demeurant à Lomé et domiciliée à KEGUE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TETE Kossi et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500590-GL déposée le 25/05/2023, M. MODJI KOMLAN SEGBEAYA, profession Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 23ca situé à LOME LEGBASSITO, connu sous le nom de Ahonkpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété GOHOUNDJE Mensah.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500591-GL déposée le 26/05/2023, M. EGLA DODJI, profession Directeur de société, demeurant à et domicilié à Bè KPOTA VERS LE BAR AU CHALET, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 50ca situé à ADAKPAME, connu sous le nom de Adakpamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord et à l'Ouest par le lot n° 41A, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par le lot n° 42.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500592-GL déposée le 26/05/2023, M. SODJI KODJOVI SEFA SENI, profession Educateur spécialisé, demeurant en France et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 44ca situé à AGOE, connu sous le nom de Assiyéyé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la Route Mission- Tové- Agoènyivé de 28 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZOKA .

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500593-GL déposée le 26/05/2023, M. HOUEDAKOR DAKITSE AGBEKO, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca situé à BE KPOTA, connu sous le nom de Bè-Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le Boulevard de l'Oti de 31 m, à l'Est par le lot N° 726B, au Sud par les lots N° 726C et 729 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500594-GL déposée le 26/05/2023, M. HONYIGLOH-HOSSOU KOMI, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Telessou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 21ca situé à TELESSOU, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par les lots N° 2155 et 2156, à l'Est par une rue de 20 m, au Sud par une rue de 20 m et le lot N° 2152 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500595-GL déposée le 26/05/2023, Mme MENSAH YAWA EMEFA, profession Agent de communication, demeurant à Lomé et domiciliée à AKATO VIEPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord; à l'Ouest et au Sud par la propriété DUNKU Kossi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500596-GL déposée le 26/05/2023, M. KPEKPASSI Sani, profession Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à NANEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 47ca situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par le lot n° 1386, à l'Est par le lot n° 1382, au Sud par le lot n° 1385B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500597-GL déposée le 26/05/2023, Mme OLYMPIO OLGA ADJOVI, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Zossimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la route SANGUERAAGOENYIVE de 30m, au Sud par le lot n° 176, à l'Est par le lot n° 171B et à l'Ouest par le lot n° 172.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500598-GL déposée le 26/05/2023, Mme DOKE AKOSSIIWA, profession Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Dalimé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 02a 48ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agoute, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Ouest et Est par la propriété SEDZRO-KOMLAN Dede Aku.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500599-GL déposée le 26/05/2023, Mme AWOUNOU EYA, profession Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Démakpoè, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à AGOENYIVE APEGNIGLI, connu sous le nom de Apélébimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la VOIE EXPRESS de 70m, au Sud par le lot N°105A, à l'Est par le lot N°106 et à l'Ouest par le lot N°105C.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500600-GL déposée le 26/05/2023, M. LEN'NAH TOYI, profession Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kové, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 86ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové Ahondjo-Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et au Sud par la propriété GAHA Kokou, à l'Est par le T.F. 68807 RT, à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m et au Sud et au Nord par la collectivité AKOLIPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500601-GL déposée le 26/05/2023, M. DENKEY KANGNI, profession Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 86ca situé à GBODJOME TOGOKOME, connu sous le nom de Avoudjigbé Kondzi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUDJIGBE et à l'Est par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500602-GL déposée le 26/05/2023, M. ASSOGBA Kossi Fongbemi, profession Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Avoemé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité KOUVODOU, MASSEME et AGBODOBAWOU et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500603-GL déposée le 26/05/2023, M. LAWSON LATE-GOO LATEVI, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 29ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimanya, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par le lot N° 937 et une rue non dénommée de 14 m, à l'Est par les lots non numérotés, au Sud par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 937 et 936.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500604-GL déposée le 26/05/2023, M. LAWSON LATE-GOO LATEVI, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 62ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la route nationale n° 2 LOME - ANEHO de 40m, à l'Est par les lots n° 1060 et 1061, à l'Ouest par les lots n° 1056 et 1057 et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500605-GL déposée le 26/05/2023, M. LAWSON LATE-GOO LATEVI, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 93ca situé à AGBODRAFO NIMAGNA, connu sous le nom de Nimagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 187 A et 191, à l'Est par la route de Nimagna de 20 m et à l'Ouest par les lots N° 186 et un lot non numéroté.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LAWSON LATE-GOO ARISTIDE DESIRE TEYI et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500606-GL déposée le 26/05/2023, M. LAWSON LATE-GOO LATEVI, profession Directeur de société, demeurant à Lomé et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nymagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 562 A et 566, à l'Est par une rue non dénommée de 14 m et à l'Ouest par les lots N° 561 et 563.

Il déclare que ledit immeuble appartient à LAWSON LATE-GOO K. C. VICTORIA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500607-GL déposée le 26/05/2023, M. LAWSON LATE-GOO BOEVI C SYLVAIN, profession Elèves, demeurant à et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nymagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par le lot 561A, à l'Est par les lots n° 562 et 564, à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et au Sud par le lot n° 565.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500608-GL déposée le 26/05/2023, Mme LAWSON LATE-GOO Landrine Koko, profession Etudiants, demeurant à et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 65ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nimagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par le lot n° 186A, à l'Est par le lot n° 187A, au Sud par le lot n° 190 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500609-GL déposée le 26/05/2023, Mme AMOVIN Wessie Amele épouse LAWSON, profession Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à BAGUIDA, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 89ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nymagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par une rue non dénommée de 14m, au Sud par les lots n° 561B et 562B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500610-GL déposée le 26/05/2023, M. TEDIHOU MALOUBA, profession Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à NYEKONAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 27ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 269, à l'Est par les lots N° 270 A et 271 A et au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500611-GL déposée le 26/05/2023, M. ADETSI KOSSI, profession Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Logopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 37ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kove, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est par une rue de 20m, à l'Ouest par la propriété DOGBLA et au Sud par la propriété DOSSEH Azonwouba.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ADETSI KOSSI, ADETSI KOSSI MAWOULE, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500612-GL déposée le 26/05/2023, Mme KINVI ADAKOUVI M. EPSE SEGBENOU, profession ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidoadin, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Kohé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AKOGO Koffi Richard et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230500613-GL déposée le 26/05/2023, M. KASSEGE SETHSON, profession Démographe, demeurant à Lomé et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par une rue en projet de 20m, à l'Est par le lot n° 972, à l'Ouest par le lot n° 968 et au Sud par le lot n° 970.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600139-GL déposée le 05/06/2023, Mme GALLEY-AGBESSI A. M. Marcelline épouse KODA, profession sociologue, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité SAKPLETO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600140-GL déposée le 05/06/2023, M. TONA KOKOU, profession Enseignant-Chercheur, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AMEKO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600141-GL déposée le 05/06/2023, Mme POSSOLI MEWEANI, profession Techniciens comptables, demeurant et domiciliée à VERS CEG KOSSIGAN LOGOPE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Togomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 375A, à l'Est par le lot n° 376, au Sud par le lot n° 377 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600142-GL déposée le 05/06/2023, M. TINDAME Lare-Manoubar, profession gestionnaire, demeurant et domicilié à AGOE LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadényigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à au Sud par la propriété DZAKA Kossi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600143-GL déposée le 05/06/2023, M. AWATA BALAKA DISSIMA, profession Gestionnaire, demeurant à et domicilié à LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 40ca situé à LOGOPE, connu sous le nom de Logopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 485 et 487 et au Sud par les lots N° 488 et 489.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600144-GL déposée le 05/06/2023, M. ATTISSO KOFFI, profession Electriciens du bâtiment et assimilés, demeurant et domicilié à SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 53ca situé à ANYIGBE, connu sous le nom de Aboflankopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité GADA Djivon Christophe et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600145-GL déposée le 05/06/2023, Mme TCHALASSI Yirou, profession Salariée, demeurant à HEDZRANAWOE et domiciliée à djidjole, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacun et à l'Est et au Sud par la propriété DOGBLA Kokouga Maglo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600146-GL déposée le 05/06/2023, Mme TCHALASSI SINATE, profession analyste financier, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à MAISON N° 278 SITUEE SUR LA RUE 158 HDN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DOGBLA Kokouga Maglo et au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600147-GL déposée le 05/06/2023, M. TCHALASSI Essossimna, profession employé de bureau, demeurant à HEDZRANAWOE et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Kokouga Maglo, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600148-GL déposée le 05/06/2023, M. TCHALASSI LONTASH, profession entrepreneur, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 12 m et au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Kokouga M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600149-GL déposée le 05/06/2023, M. TCHALASSI LERIABALO, profession Retraites, demeurant et domicilié à DJIDJOLE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adétikopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA Kokouga M. et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600150-GL déposée le 05/06/2023, M. ASSOGBA LAURENT, profession chef d'entreprise, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'HOTEL NAPOLEON ET DES RAILS, BE GAKPOTO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 23ca situé à LOME BE KPOTA, connu sous le nom de Bè Kpota, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par le lot N° 510, à l'Est par une rue de 12 m, au Sud par les lots N° 509 A et 508 A et à l'Ouest par la Rue circulaire d'Adakpamé de 26 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600151-GL déposée le 05/06/2023, M. TETEGAN AMEVI CHRISTOPHE, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 04ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Dikamé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDZO et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600152-GL déposée le 05/06/2023, M. AHOLOU AGBEKO KOAMI, profession Infirmiers, demeurant et domicilié à DOUMASSESE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 48ca situé à SANGUERA ZOPOMAHE, connu sous le nom de Akpakou Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPAKOU Yissou Kiniglo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600153-GL déposée le 05/06/2023, M. DEVI AGBEKO AMAVI, profession Salarié, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Wogomé Dekpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété KPOFON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600154-GL déposée le 05/06/2023, Mme DEVI AMEYO ESSEAM, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Aflao-Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMENYAGLO et au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600155-GL déposée le 05/06/2023, Mme DEVI AMEYO ESSEAM, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 24ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Deme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété AVELETE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600156-GL déposée le 05/06/2023, M. DEVI AMENOU, profession officier de l'armée, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPP DE NOEPE, AKPAVEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO WOGOME, connu sous le nom de Dekpo, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KOUDOUNWARE Hortence et à l'Ouest par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600157-GL déposée le 05/06/2023, M. DEVI AMENOU, profession officier de l'armée, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE L'EPP DE NOEPE, AKPAVEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de Agokpanou Avégumé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600158-GL déposée le 05/06/2023, M. DADJO KPAADJEGA, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Adogbavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 16 m et à l'Est et au Sud par la propriété ASSIMADI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600159-GL déposée le 05/06/2023, M. WUIGNANOU KOMLA DIANO, profession Techniciens comptables, demeurant et domicilié à ZOPOMAHE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600160-GL déposée le 05/06/2023, Mme GNIYOU ESSO-ESSINAM T, profession Autres professions intermédiaires des douanes et des impôts non classés ailleurs, demeurant et domiciliée à APEDOKOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14 m chacune et à l'Est et au Sud par la propriété ALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600161-GL déposée le 05/06/2023, M. AZIABOU KOFFI MESSAN, profession douanier, demeurant à AKATO et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 98ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viepe, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 18m, à l'Est et au Sud par la propriété GOLOE Yaosse Tali et à l'Ouest par la propriété GOLOE Talagbe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600162-GL déposée le 05/06/2023, M. AZIABOU KOFFI MESSAN, profession douanier, demeurant à AKATO et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 74ca situé à AVEPOZO, connu sous le nom de Olibokope, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par l'intersection de deux rues distinctes, à l'Est par une rue de 16m, à l'Ouest par une rue de 12m et au Sud par la propriété GAGBAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600163-GL déposée le 05/06/2023, Mme GBANAOE KARINE ASSEYE, profession revendeuse, demeurant et domiciliée à ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida Centre, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 15B, à l'Ouest par le lot n° 14B, au Sud par le lot n° 13A et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600164-GL déposée le 05/06/2023, M. KOLANI GBELEGUE, profession Retraité, demeurant et domicilié à KEGUE DERRIERE LA MAISON DU FEU KOKOU TOZOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 10ca situé à AGOE-NYIVE, connu sous le nom de Houmbi Avéyimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé¹ et borné au Nord par le lot n° 1238, à l'Est par le lot n° 1236, à l'Ouest par le lot n° 1240 et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600165-GL déposée le 05/06/2023, M. ESSEH ETSE, profession Sans profession, demeurant et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété HUSUKPE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600166-GL déposée le 05/06/2023, M. N'TIGNONAWOE TEKO, profession directeur de société, demeurant à AGBALEPEDO et domicilié à MAISON NON LOIN DE AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 14a 37ca situé à AKLAKOU, connu sous le nom de Atoueta, préfecture des Lacs, commune de Lacs² et borné au Nord et au Sud par la propriété ALOUMON, à l'Est par la Route N° 36 Aného- Aklakou de 30 m et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600167-GL déposée le 05/06/2023, M. N'TIGNONAWOE TEKO, profession directeur de société, demeurant à AGBALEPEDO et domicilié à MAISON NON LOIN DE AGBALEPEDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 64ca situé à TOKPOGAN, connu sous le nom de Atoeta, préfecture des Lacs, commune de Lacs⁴ et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les propriétés ALOUMON Agbégnigan, ALOUMON Houenassou et ALOUMON Dogbévi et à l'Est par la Route Zebé Aklakou de 30 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600168-GL déposée le 05/06/2023, M. GUEDEMEKPOR YAWO DZIDZONU, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à ZONE PORTUAIRE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Kleme Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOMADJI KOMIVI et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600169-GL déposée le 06/06/2023, M. HOUNSINOUE RENE, profession directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE CHATEAU IMMEUBLE ENERGIUM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Avépozo, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁶ et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N° 10 et 20, au Sud par le lot N° 11B et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société BENIN PETRO INTERNATIONAL TOGO SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600170-GL déposée le 06/06/2023, M. ISSIFOU FATALI, profession acconier, demeurant et domicilié à BAGUIDA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Baguida, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 85 et 87 B, à l'Est par une rue de 14 m, à l'Ouest par le lot N° 86 et au Sud-Est par le TF N° 6400 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600171-GL déposée le 06/06/2023, M. KOISSI KOMLAVI ADJIVENA, profession Salarié, demeurant et domicilié à AVEPOZO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 68ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKUE GNAMATA Anoumou, au Sud par une rue de 10 m et à l'Ouest par un passage de 02 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600172-GL déposée le 06/06/2023, Mme OURO-AGORO AMNA AZIA, profession technicien supérieur en commerce, demeurant et domiciliée à GBLINKOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de Totsi, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 481B, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud par les lots N° 481B et 483.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600173-GL déposée le 06/06/2023, M. BATOMA DAABA AKOLASSA, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié à ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 43ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Dague, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la collectivité ATISSOVI Agbewonou, à l'Est et au Sud par la propriété PLACCA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600174-GL déposée le 06/06/2023, M. ASSIGBE KOMI, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AFLAO-ADIDOGOME, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par le lot n° 15, à l'Ouest par le lot n° 18, à l'Est par les lots n° 13 et 14 et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600175-GL déposée le 06/06/2023, M. AGBAGNO K. MISSIAGBETOR, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 56ca situé à Légbassito, connu sous le nom de Légbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la voie de contournement de 50m et à l'Est et Ouest par la propriété AYITE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600176-GL déposée le 06/06/2023, M. SEWOAVI TEVI, profession Enseignant, demeurant et domicilié à HEDZRAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08 a 94ca situé à Agoenyivé, connu sous le nom de Dingble, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord par espace non dénommé, au Sud par une rue non dénommée de 20m, à l'Est par un rond-point de 20m et à l'Ouest par le lot 584.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600177-GL déposée le 06/06/2023, M. MIHEAYE KOFFI SOSSAH, profession transitaire, demeurant et domicilié à RUE YAKALI Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 62ca situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe⁷ et borné au Nord par la Route Ségbé- Adidogomé de 30 m, à l'Est par les lots N° 724 C, 725, 727 C et 729 B, au Sud par le lot N° 729 B et à l'Ouest par les lots N° 723, 724 A, 726, 727 A et 729 B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600178-GL déposée le 06/06/2023, Mme TCHAGOUNI DARADJA épouse KARIME, profession ménagère, demeurant et domiciliée à HOUMBI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Houmbi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord par les lots N° 1016 et 1018A, à l'Est par les lots N° 1018C et 1019 et au Sud par les lots N° 1020A, 1020B et 1021.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600179-GL déposée le 06/06/2023, Mme MONTCHO EDOH Veronique, profession Vendeurs et démonstrateurs en magasin, demeurant à et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Klémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁵ et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété VODOME, à l'Est par une rue de 16 m et au Sud par la propriété AKUESON Francisco Adoté Ayaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600180-GL déposée le 06/06/2023, Mme MIDADJE AKUELE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à TOTSI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca situé à AGOENYIVE TOGOME, connu sous le nom de Rives du Zio, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé¹ et borné au Nord et à l'Ouest par le lot N° 176 A, à l'Est par le lot N° 177 et au Sud par la voie express de 80 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600181-GL déposée le 06/06/2023, Mme AKONDOH WEBI Epse LABITOKO, profession Retraitée, demeurant et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Adetikopé, connu sous le nom de Kpotavé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé⁶ et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété LABITOKO Kadjila et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600182-GL déposée le 06/06/2023, Mme KOUGBAGAN AYELE JOSIANE épouse TCHAGNAOU, profession Personnel du culte, demeurant et domiciliée à ATTIEGOU-LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AFLAO-SAGBADDO, connu sous le nom de klémé Agokpanou, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWAYIWOU Kokoutsè et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600183-GL déposée le 06/06/2023, M. WOTTOR Kossi Anani, profession opérateur économique, demeurant et domicilié à DALIKO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sanguéra Fozui, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité KLIKAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600184-GL déposée le 06/06/2023, M. AGBODJAN KPOTI EDEM, profession responsable commercial, demeurant et domicilié à ADETICOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJIMAGNI Adelaide Adjo Lamari épouse EUSEBBIO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600185-GL déposée le 07/06/2023, M. KOUDJODJI ATTISSO, profession revendeur, demeurant et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Sagbado, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la réquisition 32735, à l'Est par la réquisition 35687, au Sud par le lot n° 6B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600186-GL déposée le 07/06/2023, M. BAWELI Gbandi Aklesso, profession Cadre de banque, demeurant et domicilié à AGOE LOGOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Avékponou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue existante de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEKO Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600187-GL déposée le 07/06/2023, M. SITTI AYAYI M. NORBERT, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ADIDOGOME WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété AMEVOR, à l'Est par le lot N° 1, au Sud par la propriété EDJAME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600188-GL déposée le 07/06/2023, M. KANGNI EKOUE, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à NON LOIN DU MARCHE D'AVETA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Kpessi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DRAFOE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600189-GL déposée le 07/06/2023, Mme OKUI YAWA, profession transitaire, demeurant et domiciliée à AGOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Zopomahé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TONNU Kwamivi et à l'Est par la Route Atigankopé-Zopomahé de 30 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600190-GL déposée le 07/06/2023, M. OURO-AKORIKO SADATE, profession Sportifs et assimilés, demeurant et domicilié à WONYOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 06ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Anome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot N° 457, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud et à l'Ouest par le lot N° 458.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600191-GL déposée le 07/06/2023, M. SODJI KOSSI NICOLAS, profession Menuisiers, ébénistes et assimilés, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 12ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Fozoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la collectivité ASHIGBUI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPE Kokou et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600192-GL déposée le 07/06/2023, Mme AFATONDI AYABA MARCELLE, profession Secrétaires, demeurant et domiciliée à KPOGAN, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 57ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi Koulevo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété KITISSOU et à l'Ouest par la route KOULEVO ALOGAVI de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600193-GL déposée le 07/06/2023, M. ALIPUI-NANA KOMLA, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA RADIO-TELEVISION TV7, SOVIEPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 66ca situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de Djigbé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par la propriété ADJAVON, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AWAYIVOU et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600194-GL déposée le 07/06/2023, M. SEBOUNOU KOUMON, profession Employés de service statistique ou financier, demeurant et domicilié à MARITIME GOLFE AFLAO GAKLI ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 86ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Bokpokor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZEMEKY Komla.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600195-GL déposée le 07/06/2023, M. MEDEDJISSO Kokouvi, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot 217, au Sud par le lot 219, à l'Ouest par le lot 226 et à l'Est par la route MISSION-TOVE AGOENYIVE de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600196-GL déposée le 07/06/2023, M. KELOUFAI Essohanam, profession Cadres comptables, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Gbodjomé Gakpodji, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue existante de 14m et au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHIE Djatougblé Ablavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600197-GL déposée le 07/06/2023, M. ALI ESSODON, profession magistrat, demeurant à AGOE DEMAKPOE et domicilié à MAISON NON LOIN DE L'HOTEL LA BASE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par les lots n° 1109 et 1110, au Sud par lot n° 1114, à l'Est par lot n° 1112 et à l'Ouest par une rue non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600198-GL déposée le 07/06/2023, M. SESSOFIA KOMLAN PHILIPPE, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AKPAGLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à ANEHO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété EKLU Adjoyo Séssi, à l'Est par la propriété ERNEST et au Sud par l'emprise de la voie ferrée Lomé-Aného de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600199-GL déposée le 07/06/2023, M. SESSOFIA KOMLAN PHILIPPE, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AKPAGLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TONDON Azonsi, à l'Est par la propriété NOUGLO Missiaméno et au Sud par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Aného de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600200-GL déposée le 07/06/2023, M. AGBEKODO ADJETE, profession Cartographes et géomètres, demeurant et domicilié à AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbodrafo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par l'emprise de la voie ferrée Lomé- Aného de 50 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété LASSEY Séwa A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600201-GL déposée le 07/06/2023, M. APALOO KWASI AGBETE, profession commerçant, demeurant et domicilié à KLIKAME ZANGUERA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadenyigban-Djigbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par les propriétés NUATI Komla et Felix Kwami DORKENOO, à l'Est et à l'Ouest par respectivement des rues de 14 m et de 20 m et au Sud par la propriété ALATO AZIADOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600202-GL déposée le 07/06/2023, Mme TOSSOU KOKOVI ADODO, profession Assistante commerciale, demeurant et domiciliée à AGODEKE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 73ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Nymagna, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par le lot n° 655, à l'Ouest par le lot n° 656, au Sud par le lot n° 659 et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600203-GL déposée le 07/06/2023, Mme Koba KATCHORE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ZOPOMAHE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca situé à LEGBASSITO ADIDOME, connu sous le nom de Bokpokor, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJEMEKEY et à l'Ouest par une rue de 12 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600204-GL déposée le 07/06/2023, M. SABI Hairoulaye, profession Sans profession, demeurant et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Téléssou, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 1908A, à l'Est par le lot n° 1909, au Sud par le lot n° 1906 et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600205-GL déposée le 07/06/2023, Mme MUSAAISHATU ADAMU, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à AGOE NYIVE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 67ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Nyivémé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par le lot n° 868, à l'Est par le lot n° 867, à l'Ouest par le lot n° 871 et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600206-GL déposée le 07/06/2023, M. TRAORE ZENIDINI, profession revendeur, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca situé à ADIDOGOME, connu sous le nom de Awatamé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue existante de 14m, à l'Est par le lot n° 36, à l'Ouest par le lot n° 34 et au Sud par les lots n° 37 et 38.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600207-GL déposée le 07/06/2023, M. TEOURI ABDEL-NASSER, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ADETIKOPE NON LOIN DE LA STATION SOMIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 33ca situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de Anomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la route de LEO 2000 de 28m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par le lot n° 2098A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600208-GL déposée le 07/06/2023, M. AMETITTOVI TEKO, profession Commerçant, demeurant à ADAWLATO et domicilié à AV. MAMAN N'DANIDA ADAWLATO LOME S/C BP:410, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 23ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Kégué, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 507 et 505 et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 14 m et de 12 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600209-GL déposée le 07/06/2023, M. ZIGGAR VIWANOU, profession électricien, demeurant à BE-KPOTA et domicilié à MAISON ZIGGAR NON LOIN DE L'ECOLE DISCIPLINE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 50ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Alogavi, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue en projet de 12 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBODJAN Kombélé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600210-GL déposée le 07/06/2023, Mme ABOU MAWEKOUTA EPSE AISSAH, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant et domiciliée à AGOENYIVE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 16ca situé à AGOENYIVE DEMAPOE, connu sous le nom de Demakpoè, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une voie express de 50 m, à l'Est et au Sud par les lots N° 1056 A, 1057 B, 1059 B et 1060 et à l'Ouest par les lots N° 1057 B et 1058.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600211-GL déposée le 07/06/2023, Mme ABOU MAWEKOUTA EPSE AISSAH, profession Juristes non classés ailleurs, demeurant et domiciliée à AGOENYIVE CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Apélébimé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 135 B, 139 bis et 134 bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600212-GL déposée le 07/06/2023, M. NOAMESHIE KODJO, profession herboriste guérisseur, demeurant et domicilié à LACS /GBODJOME AGBODRAFO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Gbodjomé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOAMESHI et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600213-GL déposée le 07/06/2023, M. GABIAM KANGNI NIVITI, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGODEKE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AGODEKE, connu sous le nom de Dangbeli, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par une rue en projet de 16m et au Sud, Est et Ouest par la propriété WONEGOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600214-GL déposée le 07/06/2023, M. SANI APELETE, profession Aides-soignants, demeurant et domicilié à VERS LE MARCHE DE BE KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata Allaglo, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGOUNAZ Gameli et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600215-GL déposée le 07/06/2023, M. ZINSOU KOMLAN, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AKATO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Akato Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité AGBODOBAWOU MASSEME KOUVODOU et au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600216-GL déposée le 08/06/2023, M. DEGNON Kofi Mathieu, profession Etudiant, demeurant et domicilié à DAVIEMONDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 39ca situé à BE-KLIKAME, connu sous le nom de Université de Lomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe3 et borné au Nord par le palais royal, à l'Est par le lot n° 121, à l'Ouest par le lot n° 120 A et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600217-GL déposée le 08/06/2023, M. TODIDJI KODZO, profession Commerçant, demeurant et domicilié à KANYIKOPE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 46ca situé à BE-EST, connu sous le nom de Adakpame, préfecture de Golfe, commune de Golfe1 et borné au Nord par les lots n° 280A, 282A et 285A, au Sud par les lots n° 280C et 286, à l'Ouest par le lot n° 285A et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600218-GL déposée le 08/06/2023, M. HOUNKPATI KODJO, profession conducteur engins lourds, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE NON LOIN DE LA PHCIE MAELYS, ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété FOLLY-ADJON et à l'Est par un passage de 8 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600219-GL déposée le 08/06/2023, M. AFANSINOU KOFFI TONATO, profession Ingénieurs électriciens, demeurant et domicilié à ADAMAVO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 72ca situé à BAGUIDA, connu sous le nom de Adamavo Mayakopé, préfecture de Golfe, commune de Golfe6 et borné au Nord par le lot n° 238, au Sud par le lot n° 239A, à l'Ouest par le lot n° 235 et à l'Est par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600220-GL déposée le 08/06/2023, M. GEBREEL ABDUL KASSIM, profession particulier, demeurant et domicilié à TOGBLE SIVEDOME VERS LA MOSQUEE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 87ca situé à AGOENYIVE TOGOME, connu sous le nom de Zogbégan, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord par la voie de contournement de 70 m, à l'Est par les lots N° 526 A et 528 B et au Sud et à l'Ouest par le lot N° 5236 A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600221-GL déposée le 08/06/2023, Mme GBEDEMAH AFI AYELE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à DOUMASSESE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 62ca situé à LOME AFLAO AVEDJI, connu sous le nom de Téléssou, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par une rue de 28 m, à l'Est et au Sud par respectivement les lots N° 392 et 390 et à l'Ouest par les lots N° 388 et 391 Bis.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600222-GL déposée le 08/06/2023, Mme OLYMPIO AYAWOVI, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à TOKOIN FOREVER, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère d'une contenance totale de 03a 01ca situé à AFLAO, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot N° 469, à l'Est par le lot N° 472, au Sud par une rue de 14 mètres et à l'Ouest par le lot N° 470B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600223-GL déposée le 08/06/2023, M. KPAKPO KOFFI EKOUE, profession Manutentionnaires, demeurant et domicilié à GBODJOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à GBODJOME, connu sous le nom de Koutigbé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WOGLO Koffi et au Sud par une rue non dénommée de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600224-GL déposée le 08/06/2023, M. HLOMADON KOFFI, profession Salarié, demeurant et domicilié à YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Daliko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIAGAN Comlan et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600225-GL déposée le 08/06/2023, Mme KOUDJONOU ADZOTO SARAH ELLA, profession employée de société, demeurant et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 44ca situé à SAGBADO, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FUXOADA Adjévi Simple et à l'Est par une rue de 14 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600226-GL déposée le 08/06/2023, M. AVEKOE KOFFI SEDZRO, profession Professions administratives intermédiaires et assimilées, demeurant et domicilié à AGOE CACAVELI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 11ca situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de Akato Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété SEDJRO Pauline et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600227-GL déposée le 08/06/2023, M. ATOUKOUVI KOFFI, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié à KODOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOE, connu sous le nom de Atsavédo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGODOME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600228-GL déposée le 08/06/2023, M. BALOGOU AGNON A. KOFFI, profession Médecins, demeurant et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 35ca situé à AGOENYIVE, connu sous le nom de Fiovi, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et à l'Ouest par respectivement les lots N° 223 et 225, à l'Est par une rue de 20 m et au Sud par les lots N° 229, 228 et 227.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600229-GL déposée le 08/06/2023, M. BATABA BANAGUELE, profession Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 14ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Lotissement Gendarmerie, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé1 et borné au Nord et au Sud par respectivement les lots N° 877 et 875, à l'Est par les lots N° 878 et 879 et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600230-GL déposée le 08/06/2023, Mme EDJEOU ESSOHAM, profession Tailleurs, couturiers et chapeliers, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de triangle irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agotime, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOUMEVON et à l'Est par une rue de 10 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600231-GL déposée le 08/06/2023, M. BATABA BANAGUELE, profession Ingénieurs civils, demeurant et domicilié à AKODESSEWA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Rural Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca situé à agoenyivé, connu sous le nom de Ahonkpoe, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Est et Ouest par la propriété WARBURTON Messan et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600232-GL déposée le 08/06/2023, Mme AGBANGBA AMISSA, profession Commerçant, demeurant et domiciliée à SAGBADO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 64ca situé à AFLAO-SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et au Sud et à l'Ouest par le lot n° 1326A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600233-GL déposée le 08/06/2023, M. AFOUTOU KOMLA MESSAN, profession informaticien, demeurant et domicilié à DAVIE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Anagli-kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, Est et Ouest par la Coll ANAGLI et au Sud par une rue non dénommée de 14.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600234-GL déposée le 09/06/2023, M. CLOCUH FOLI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 01ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Viépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété des héritiers KPOGO Goloé et à l'Ouest par une rue de 20 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600235-GL déposée le 09/06/2023, M. ZOUGOUNDI ZAKARI, profession Chauffeur de taxis et conducteurs d'automobiles et de camionnettes, demeurant et domicilié à HEDRZANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Togblekope, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord et à l'Ouest par un lot non identifié et à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600236-GL déposée le 09/06/2023, M. MENSAVI MAWOUEA PAPA, profession Personnel des services de protection et de sécurité, non classe ailleurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAWA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600237-GL déposée le 09/06/2023, M. D'ALMEIDA ANANI, profession Commerçant, demeurant et domicilié à SOUZA-NETIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Dénouto kopé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la collectivité DEGBO, à l'Ouest par la collectivité KUETEVU NIKOUE, à l'Est par la propriété ADEGNIKA Edoh et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600238-GL déposée le 09/06/2023, M. OURO-BANG'NA M. ABOUDOUL-FATAOU, profession Médecins, demeurant à SANGUERA et domicilié à AGBALEPEDO, AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djassémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété MESSAN, à l'Ouest et au Sud par la propriété GOZO et à l'Est et au Nord par respectivement une rue de 12 et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à OURO-BANG'NA M. ABOUDOUL-FATAOU et AGBETRA NASSY B. EPSE OURO-BANG'NA M., et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600239-GL déposée le 09/06/2023, M. OURO-BANG'NA M. ABOUDOUL-FATAOU, profession Médecins, demeurant à SANGUERA et domicilié à AGBALEPEDO, AFLAO GAKLI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 37ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Djassémé, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue de 14m, à l'Est et au Sud par la propriété GOZO et à l'Ouest par la propriété MESSAN.

Il déclare que ledit immeuble appartient à OURO-BANG'NA M. ABOUDOUL-FATAOU, et AGBETRA NASSY B. EPSE OURO-BANG'NA M., et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600240-GL déposée le 09/06/2023, M. DIKPINA DOLAMA, profession ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYITE Komlanvi Ahondo et au Sud par la propriété AKEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600241-GL déposée le 09/06/2023, M. DIKPINA DOLAMA, profession ingénieur informaticien, demeurant et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité FRANCAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 83ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Madjikipéto, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par la propriété AKAKPO Koami, à l'Est par une rue en projet de 14m, au Sud par la collectivité AKEY et à l'Ouest par la collectivité EDODJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600242-GL déposée le 09/06/2023, M. AKPAKI Kokou Ayedjo, profession Sans profession, demeurant et domicilié à AGOE ASSIYEYE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 44ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Yévépé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 16 m, à l'Est par la propriété AVONYO et au Sud et à l'Ouest par la propriété SOWOU Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600243-GL déposée le 09/06/2023, M. ZIGAN DODZI, profession Salarié, demeurant et domicilié à ADIDOGOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca situé à AFLAO AMADAHOME, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 658, au Sud par le lot n° 660B, à l'Ouest par le lot n° 659 et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600244-GL déposée le 09/06/2023, Mme AHIANLE AMIATSUPE, profession Salariée, demeurant et domiciliée à KLEME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Klémé Kpodji, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité KPETIGO, à l'Est par une rue de 14 m et au Sud par la propriété EDOH Afua Mawuse.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600245-GL déposée le 09/06/2023, M. DANDONUGBO KOTSIKPA KOSSI, profession Salarié, demeurant et domicilié à AVEPOZO VERS STATION OANDO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 94ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Agouté, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HEDEDJI Koffi et au Sud par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600246-GL déposée le 09/06/2023, M. TCHIBOZO YAWOVI, profession commerçant, demeurant et domicilié à DEVEGO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agovoudou, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJONDO Akuété et au Sud par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600247-GL déposée le 09/06/2023, M. AMEWOA AGBESSI KOMLA, profession Economistes, demeurant et domicilié à LOME AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de Gbomame, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et la propriété AZIABOU, à l'Est et au Sud par la collectivité AZAGLO et à l'Ouest par la propriété AMEWOA A. K.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600248-GL déposée le 09/06/2023, M. ATTIOGBE EFOE KODJO, profession Retraité, demeurant et domicilié à ADIDOGOME YOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 12ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Klobateme, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBAMA.

Il déclare que ledit immeuble appartient à ATTIOGBE Amévi Efoé Bertrand et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600249-GL déposée le 09/06/2023, Mme KAYISA GLADYS ABLA, profession Vendeurs sur les marches et assimilés, demeurant et domiciliée à WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à LOME AFLAO AKATO, connu sous le nom de Avoeme, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue de 14 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAVINA Kwami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600250-GL déposée le 09/06/2023, Mme DAGBAN Ablavi épouse DEGUE, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud-Est par la collectivité HOUKPATI, au Sud par une route de 36m et au Nord-Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600251-GL déposée le 09/06/2023, M. GAGBA Kossi, profession Salarié, demeurant et domicilié à TOKOIN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Wonyomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord par une rue non dénommée de 24m, à l'Est par le lot n° 4, au Sud par le lot n° 1 et à l'Ouest par une réserve administrative.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600252-GL déposée le 09/06/2023, M. TAMAKLOE KOMI VICTOR, profession revendeur, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Vakpossito Logogomé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par le lot n° 2091, à l'Est par le lot n° 2094, au Sud par le lot n° 2095 B et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600253-GL déposée le 09/06/2023, Mme HOUNOVI ESSI SELI EPSE BAWA, profession Sans profession, demeurant et domiciliée à WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 67ca situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de Bedjinmè, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord et à l'Est par respectivement des rues de 16 m et de 20 m, au Sud par la propriété BLEWOUSI Afiwoa Wootossi et à l'Ouest par la collectivité AYITE.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à HOUNOVI ESSI SELI EPSE BAWA et BAWA KORIKO FAROUCK, et n'est à sa connaissance grevé d'aucun droit ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600254-GL déposée le 09/06/2023, M. AFFO Komlan, profession Salarié, demeurant à ATTIEGOU et domicilié à ATTIEGOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 55ca situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de Alinka Nyivémegblé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé4 et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par les lots N° 1172A, 1173C et 1174 et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600255-GL déposée le 09/06/2023, M. DJIVON Kossi, profession déclarant en douanes, demeurant à AFLAO GBLINKOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à Aflao Gakli, connu sous le nom de Amadahomé, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot 2019, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot 2025 et à l'Ouest par les lots 2017 et 2018.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600256-GL déposée le 09/06/2023, M. PILESSABALA MAGAMANA, profession Agents commerciaux, demeurant et domicilié à AGOE SOGBOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 79ca situé à Sogbossito, connu sous le nom de Agbo Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et Ouest par la propriété AGBO Koami et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600257-GL déposée le 09/06/2023, M. BAWA AGLI-ESSO N., profession Techniciens de matériels informatiques, demeurant et domicilié à WUITI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 58ca situé à AGBODRAFO ALOGAVI, connu sous le nom de Bedjinmè, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par la propriété BLEWOUSI Ablavi Metsokewo, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 14 m, à l'Est et au Sud par respectivement des rues de 20 m et de 14 m et à l'Ouest par la collectivité AYITE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600258-GL déposée le 09/06/2023, M. WELLA PAGNIMA, profession Boulangers, pâtisseries et confiseurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 40ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Vogome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété MELONHOU Sotsiavi, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par la propriété VODIS Komi Agbenohevi et à l'Ouest par la propriété ATTILA Togbe.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600259-GL déposée le 09/06/2023, M. WELLA PAGNIMA, profession Boulangers, pâtisseries et confiseurs, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 26ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Vogome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par la propriété MELONHOU Satsiavi, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Est par la propriété ATTILA Seshi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600260-GL déposée le 09/06/2023, Mme ADOYI ZELIA EPSE BAWA, profession Retraitée, demeurant à WUITI et domicilié à 1^{ER} VON EN FACE DE LA PHARMACIE DE LA PAIX SUR LE BOULEVARD AKEI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 21a 52ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tonoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par une rue de 16 m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la propriété TAKPOE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600261-GL déposée le 09/06/2023, M. TIEM BOLIDJA, profession Ingénieurs électroniciens et des télécommunications, demeurant à et domicilié à SOGOSSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à LOME AGOENYIVE, connu sous le nom de Sogbossito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPATSA et au Sud par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600262-GL déposée le 09/06/2023, M. ATTILA CELESTIN, profession revendeur, demeurant et domicilié à RESIDENCE SISE DERRIERE LA MAISON DES JEUNES D'AMADAHOME, AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Tanoukouti, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété DANKLOU Komla et à l'Ouest par un passage de 08 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600263-GL déposée le 09/06/2023, M. KINVI MENSAN TEKOU, profession sociologue consultant, demeurant et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SEGNO, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600264-GL déposée le 09/06/2023, M. AHYEE AMAH GOVINA, profession Etudiant, demeurant et domicilié à HOUNGOME KLEME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Wougome-Dekpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété KPOTIMA et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600265-GL déposée le 09/06/2023, Mme DJONDA ESSOKLINA, profession pasteur, demeurant et domiciliée à AGBALEPEDO, majeure non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Agbalépédogan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par le lot n° 2068, à l'Ouest par le lot n° 2060, au Sud par le lot n° 2066 et à l'Est par une rue non dénommée de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à MISSION EVANGELIQUE ESSOKLINA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600266-GL déposée le 09/06/2023, M. KPESSE COMLAN ALOKPE TO EMMANUEL, profession Profession pour particulier, demeurant et domicilié à ANFAME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de UCAO, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZOGLI Koamigan e ZOGLI Fofovi et au Sud et à l'Ouest par respectivement des rues de 16m et de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600267-GL déposée le 09/06/2023, Mme AMEDEGNATO KAYIVI SEDALO, profession Peintres en bâtiment et poseurs de papiers peints, demeurant à TOKOIN TRESOR et domiciliée à MAISON DERRIERE L'EPP GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afiadényigban Téyi Kopé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et au Sud et à l'Ouest par la propriété TEYI Kegbalo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600268-GL déposée le 09/06/2023, Mme KPANKOU ADJOVI WOTOMEFA EPSE KLATI, profession Coiffeurs, esthéticiens et assimilés, demeurant et domiciliée à WUITI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 60ca situé à Vakpossito, connu sous le nom de Vakpo, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé3 et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot 456 A, à l'Est par les lots 454 A et 453 A et à l'Ouest par le lot 455 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600269-GL déposée le 09/06/2023, M. BARTCHE YENDEBA SEYDOU, profession Commerçant, demeurant et domicilié à AGOE MINAMADOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca situé à AMOUTIVE, connu sous le nom de Amoutivé, préfecture de Golfe, commune de Golfe4 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité ADJAHIE-DADZIE et à l'Est par un passage de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600270-GL déposée le 09/06/2023, Mme NEKOU YAWAVI, profession Commerçante, demeurant et domiciliée à ADAKPAME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de Agbata, préfecture des Lacs, commune de Lacs3 et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par un passage de 3.50m et à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600271-GL déposée le 09/06/2023, Mme HADEN AKPEDJE ABLAVI, profession Commerçante, demeurant et domiciliée PRES DE EPP GAKLI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca situé à Sanguéra, connu sous le nom de Konhé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété ZOGLI Koami Lolonyo et à l'Ouest par une rue de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600272-GL déposée le 09/06/2023, M. KAKASSINA ATCHA-EYA, profession Salarié, demeurant à CACAVELI et domicilié à QUARTIER CACAVELI A COTE DE L'ECOLE MARIAM, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 22ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Bokpoko, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la collectivité YELOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600273-GL déposée le 09/06/2023, Mme MENSAH YOLANDE E. K., profession Infirmiers, demeurant et domiciliée à NON LOIN DE LA STATION T-OIL ADIDOGOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 69ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Legbassito, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé2 et borné au Nord par un passage de 6m et à l'Est, au Sud et à l'Ouest par la collectivité VIGBEDOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600274-GL déposée le 09/06/2023, M. CHIEDOU ABOUKARIM, profession Enseignant, demeurant et domicilié à AGOE NYIVE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de Kévoudome, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé6 et borné au Nord par la collectivité SANVI, à l'Est et au Sud par des rues de 16 m chacune et à l'Ouest par la collectivité DOUDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600275-GL déposée le 09/06/2023, M. DORGBLEY KOMI AGBEKO, profession Commerçant, demeurant et domicilié à APEDOKOE ECOLE LA MADONE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 95ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Sagnrako, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la propriété SILIVI Kokou et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600276-GL déposée le 09/06/2023, M. AFIADENIGBAN Ayao, profession gestionnaire, demeurant et domicilié à AVEDJI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 49ca situé à AFLAO, connu sous le nom de Ségbégan, préfecture de Golfe, commune de Golfe5 et borné au Nord par les lots n° 1455A et 1457A, à l'Est par les lots n° 1457A et 1458B, au Sud par les lots n° 1456B et 1458B et à l'Ouest par la route de SEGBE de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600277-GL déposée le 09/06/2023, M. NYAME AYITE SOKEM BEEVEN, profession pour particulier, demeurant et domicilié à AGOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca situé à SANGUERA, connu sous le nom de Afidegnigban, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord, à l'Ouest et au Sud par la collectivité AFOLA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600278-GL déposée le 09/06/2023, Mme WAYEGMAADJALE, profession ménagère, demeurant et domiciliée à CACAVELI, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de Kové, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoè-nyivé2 et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADEKPLOVI Kokou et au Sud par une route non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600279-GL déposée le 09/06/2023, M. MISSOH KOFFI YESUVI NONO, profession directeur de société, demeurant et domicilié à APEDOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Péri-urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de Apédokoè, préfecture de Golfe, commune de Golfe7 et borné au Nord et à l'Est par la propriété PEKPE AKPO, au Sud par la Route Atigangomé- Ségbé de 30 m et à l'Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 230600280-GL déposée le 09/06/2023, Mme TCHADIE MASSALOU AFOUA EPSE SAMIE AMAYOU, profession Caissiers et billettistes, demeurant et domiciliée à SEGBE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité TOGOLAISE, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble Urbain Non bâti consistant en un terrain ayant la forme de quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca situé à Sanguera, connu sous le nom de Nanégbé, préfecture d'Agoè-Nyivé, commune d'Agoe-nyivé5 et borné au Nord et Est par le lot 276 C, au Sud par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot 276 A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.